

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

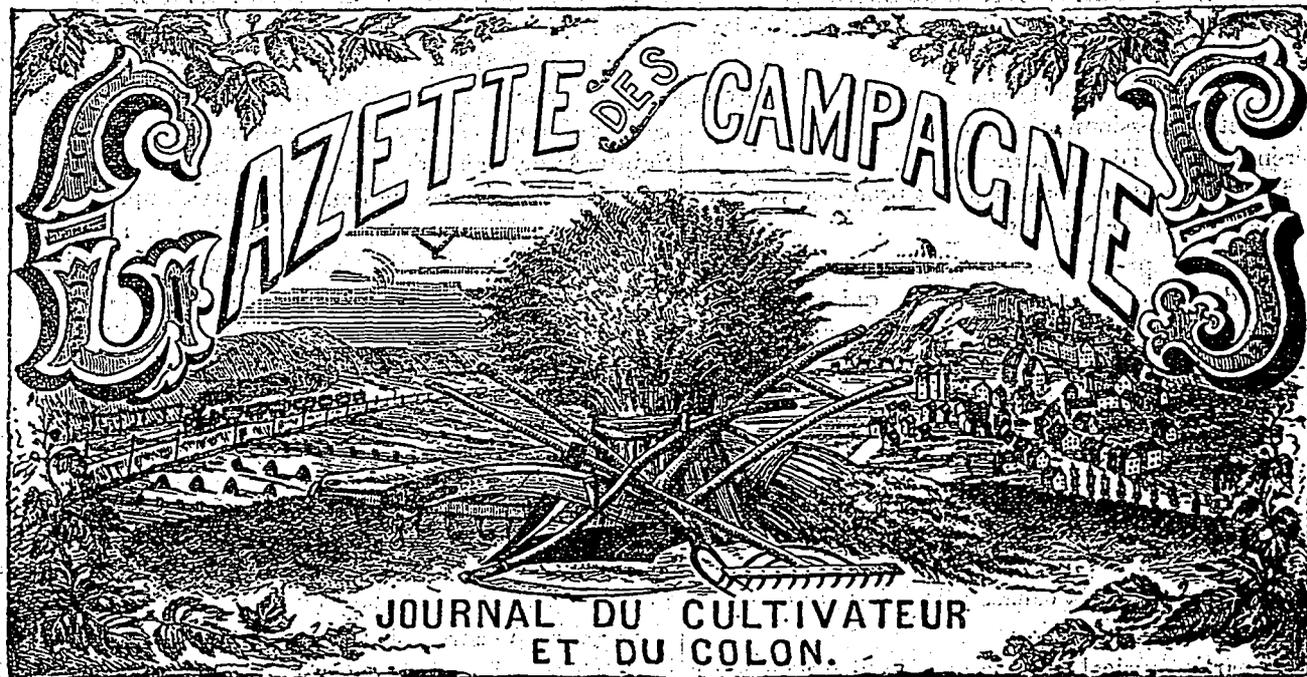
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous de soi, si nous voulons conserver notre nationalité.

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX Un an, \$1

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Consécration épiscopale de Mgr T.-M. Labrecque. — Une revue militaire au Collège de Ste-Anne, par le Col. Taschereau — Eclatant miracle de bonne Sainte-Anne, à New-York. — Bref de Léon XIII. — Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. — Les Pères du Saint-Sacrement. — Les œufs canadiens en Angleterre.

Causerie agricole : La culture de l'avoine.

Sujets divers : Les syndicats agricoles (A suivre). — Ce qui occasionne les maladies des arbres fruitiers.

Choses et autres : L'industrie de la pomme de terre. — Comment un agriculteur des Etats-Unis apprécie la culture du trèfle. — Les moutons et les pâturages — Pronostics de l'araignée quant au beau et mauvais temps. — La chaux dans le sol. — Quantité de cendre à employer par arpent. — Durée des fraisiers. — Transplantation des framboisiers au printemps.

Recettes : Moyen de chasser les insectes avec les feuilles de tomates. — Moyen de conserver les jambons en été.

REVUE DE LA SEMAINE

Consécration épiscopale de Mgr T.-M. Labrecque. — Il y a eu une imposante cérémonie à la basilique de Québec, dimanche dernier, à l'occasion de la consécration de Mgr Labrecque comme évêque de Chicoutimi.

La cérémonie a commencé à neuf heures du matin, par une procession dans laquelle figuraient les membres du clergé venus en grand nombre, plusieurs évêques, l'évêque élu et Son Eminence le cardinal Taschereau, revêtu de la pourpre et de la mitre.

L'évêque consécrateur était Son Eminence le cardinal, ayant pour l'assister Mgr Marois, et MM. les abbés Laflamme, du Séminaire de Québec, et F. H. Bélanger, curé de St-Roch.

L'évêque consacré avait à ses côtés deux évêques assistants portant la mitre blanche, comme le prescrit la cérémonie : Mgr Bégin coadjuteur, et Mgr Blais, évêque de Rimouski.

Le chœur comprenait soixante-quinze à cent membres du clergé des différents diocèses du pays.

Le diocèse de Chicoutimi était représenté à lui seul par seize à dix-huit prêtres : MM. les abbés Lizotte, de Roberval ; Vallée, curé de St-Jérôme ; Lauriot, des Eboulements ; Girard, de St-Prime ; Girard, St-Félicien ; Leclerc, V. T. de St-Etienne de la Malbaie ; MM. les abbés Huard et Roberge, du Séminaire de Chicoutimi et plusieurs autres.

Dans les premières stalles au chœur avait pris place : à droite, Mgr Fabre, archevêque de Montréal ; Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe ; Mgr Marquis.

A gauche, Mgr Racine, évêque de Sherbrooke; Mgr Gravel, évêque de Nicolet; Mgr Guay et Mgr Routhier, Vicaire-Général d'Ottawa.

Les cérémonies de la consécration ont été grandioses et impressionnantes comme le sont toujours les cérémonies de l'église catholique.

Le sermon de circonstance fut prononcé par Mgr Gravel, évêque de Nicolet.

L'éloquent prédicateur a fait un magnifique tableau de la constitution admirable qui a survécu à tous les orages et à tous les bouleversements. S'adressant en particulier à Son Eminence le Cardinal Taschereau, le distingué prélat rappelle les vertus de l'évêque élu, son humilité, sa piété et sa science, et dit que ce doit être une joie pour la vénérable vieillesse de l'Archevêque de Québec de voir l'un de ses fils les plus distingués élevé à l'une des plus hautes dignités de l'église.

La cérémonie de la consécration s'est terminée un peu après-midi.

La partie musicale a été digne de la circonstance.

A une heure, il y a eu grand dîner au palais du cardinal en l'honneur du nouvel évêque, Mgr Labrecque. Son Eminence présidait le dîner, auquel assistaient tous les prélats, les membres du clergé qui avaient assisté au sacre, ainsi que plusieurs citoyens de Chicoutimi.

Jeudi, jour de l'Ascension, Sa Grandeur visitera sa paroisse natale, St-Anselme, où il chantera sa première messe pontificale.

Une revue militaire au Collège de Sainte-Anne.

— Jeudi dernier, le Colonel Taschereau faisait une revue des militaires du Collège de Sainte-Anne. Ces braves avaient choisi un magnifique champ de bataille, et s'ils n'ont pas eu à déployer leur valeur, ils ont quand même, cueilli les lauriers de la victoire. En effet, ces jeunes soldats ont vaincu toutes les difficultés qui peuvent se rencontrer pour bien exécuter les mouvements militaires. Aussi le Colonel les a beaucoup félicités, et puis il a adressé un mot de remerciement au Sergent Rimbault et au Capitaine Potvin qui avaient sacrifié leurs loisirs pour guider ces jeunes athlètes à travers les difficultés de l'art militaire.

— L'Événement, de Québec, vient de célébrer le 25^e anniversaire de sa fondation. Fondé par M. Hector Fabre, l'une des plus élégantes plumes du Canada. L'Événement a toujours été rédigé avec talent. Nos félicitations au confrère.

Eclatant miracle de la bonne Sainte-Anne, à New-York. — L'église canadienne de St-Jean Baptiste, a été le théâtre d'une grande cérémonie religieuse. Tous les Canadiens de cette ville s'étaient rendus là pour vénérer l'écrin renfermant le bras de Sainte-Anne, mère de la Sainte-Vierge. L'écrin a à peu près six pouces de long. La partie supérieure est de verre à travers lequel on peut voir la relique. Cette dernière est entourée d'une feuille de papier sur laquelle on lit ce qui suit : " *Ex brachio S. Annæ M. B. M. V.* " ce qui signifie : " Fragment du bras de Sainte-Anne, mère de la Sainte-Vierge Marie. " Dimanche dernier, M. Tétreau a annoncé à ses paroissiens que tous les jours, de 6.30 à 10., la relique serait exposée jusqu'au jour du départ de Mgr Marquis.

Aussi depuis ce temps, l'église est remplie de monde. La relique est placée sur une table et un prêtre se tient là continuellement.

Le grand Vicaire, M. Farly et Mgr O'Reilly sont allés vénérer la relique. Ce dernier a prononcé un sermon en français.

M. Tétreau a dit à un reporter du *Sun* que dernièrement une personne portant des béquilles est entrée dans l'église pour vénérer la sainte relique et après avoir accompli cet acte de dévotion elle put s'en retourner sans l'aide de ses béquilles.

Le *Herald* publie l'entrevue suivante avec Mgr Marquis :

" L'arrivée de la relique dans l'archidiocèse de Québec sera, dit Mgr Marquis, l'occasion de grandes réjouissances.

— Quand la relique sera-t-elle placée définitivement dans le sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré ?

— Pas avant quelques mois, probablement pas avant le mois de juillet.

— Est-ce votre intention de célébrer cet événement à la fin de juillet, le 26.

— Je présume que ce sera vers ce temps; cet événement sera marqué de cérémonies très imposantes. Tous les évêques seront présents ainsi que grand nombre d'autres dignitaires ecclésiastiques.

Les Pères du St-Sacrement. — Le Père Tesnières, général des Pères du Saint-Sacrement, part pour Paris dans une couple de semaines. Il amène avec lui, un certain nombre de jeunes Canadiens, que leur vocation appelle dans cet ordre.

Le Père Tesnières a assisté à la belle cérémonie qui a eu lieu dimanche à Montréal relativement à la

pose de la première pierre d'une chapelle pour les Pères du St-Sacrement ; il a prononcé le discours de circonstance et a été très éloquent.

Les Pères St-Sacrement envoient leurs remerciements à la population pour les secours qu'elle leur ont donnés, et ils espèrent dans la continuation de ces sympathies.

Bref de Léon XIII.—Nous publions ci-après une lettre que Sa Sainteté Léon XIII a fait adresser à Mgr Têtu pour l'offrande qu'il lui avait faite de son ouvrage : *Histoire de l'Episcopat Canadien* :

" Du Vatican, 10 avril 1892.

" Monseigneur,

" Sa Sainteté Léon XIII a daigné accueillir bien volontiers le volume dont vous lui avez fait hommage ces jours derniers, et a bien voulu me charger de vous renouveler l'expression de ses sentiments de paternelle bienveillance et satisfaction.

" En réunissant dans un volume spécial les biographies des évêques de Québec, vous avez fait sans doute une œuvre très utile pour l'instruction et l'édification des fidèles, qui trouveront dans ces notices biographiques un abrégé de l'histoire de leur Eglise.

" Je suis heureux de vous transmettre aussi une bénédiction toute spéciale de Sa Sainteté ; et je saisis cette occasion pour vous offrir l'expression de mes sentiments très distingués.

" A. VOLPINI,

" Secrétaire de Sa Sainteté pour les Brefs aux Princes

" Mgr Henri Têtu,

" Prélat de la maison du Pape,

" Procureur de S. E. le cardinal Taschereau."

Le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.—L'Institut canadien de Québec se propose de commémorer ce grand événement de la manière la plus digne possible.

Il y aura, le matin du 12 octobre, une grande messe solennelle avec chœur et orchestre, et un prédicateur de renom y donnera le sermon. La basilique est retenue pour ce jour.

Le soir, grande fête littéraire et musicale, à la Salle de musique.

Le programme est déjà avancé, et rien ne sera épargné pour la circonstance.

La Grande Kermesse fera tout probablement coïncider ses fêtes avec celle-là et il serait facile aux citoyens de Québec de s'entendre entre eux tous pour

prêter leur concours à ceux qui ont déjà pris les devants.

Les œufs canadiens en Angleterre.—Cornelius Howe, de la compagnie continentale des œufs en Angleterre, a eu une entrevue, avec l'hon. M. Foster, au sujet du commerce d'œufs avec l'Angleterre. La compagnie de M. Howe est une de celles qui importent le plus d'œufs en Angleterre. Le but de sa visite est d'établir des agences d'achat en Canada. La première qualité d'œufs qu'il a vu en Angleterre est comparable sous tous les rapports, en couleur et en dimension, à aucune produite sur le continent européen. Il a une grande confiance dans l'avenir de ce commerce au Canada. Il visitera Toronto, Montréal, Seaforth et Strathroy.

CAUSERIE AGRICOLE

La culture de l'avoine

L'avoine est un des grains les plus utiles et les plus profitables à cultiver. Mais les cultivateurs ne connaissent pas assez les soins que réclament cette plante.

Lorsqu'on étudie la nature de l'avoine, on ne tarde pas à reconnaître qu'elle demande au sol une nourriture aussi abondante et aussi riche que les autres grains. D'un autre côté, elle rend plus aux cultivateurs que le blé et que l'orge. De plus, l'expérience nous apprend que c'est le meilleur grain pour semer un champ en herbe, c'est-à-dire pour semer avec la graine de foin de toute nature.

Le blé est le grain qu'on considère généralement comme le plus épuisant pour la terre. C'est une erreur. Une récolte d'avoine enlève au sol plus de matière fertilisante qu'une récolte équivalente de blé. Voici ce qu'on trouve dans un rapport qui jouit d'une grande autorité :

Composition de la matière sèche de 45 minots d'avoine et 30 minots de blé :

Cendre.....	194 lbs.	189 lbs.
Azote.....	52 "	45 "
Souffre.....	8 "	8 "
Potasse.....	39 "	28 "
Soda.....	7½ "	5½ "
Chaux.....	12 "	10 "
Magnésie.....	9 "	7 "
Acide phosphorique.....	20 "	23 "
Chroline.....	6 "	2 "

Comme on le voit, 3,978 livres d'avoine y compris la paille, enlèvent à la terre plus de matière fertilisante que 4,183 livres de blé, la paille comprise. Voici des chiffres qui démontrent combien ont tort ceux qui s'imaginent que l'avoine est loin de demander un sol aussi fertile que le blé.

C'est à cause du préjugé dont nous parlons en ce moment que la plupart des cultivateurs ont de si misérables récoltes d'avoine. Ils sèment dans une terre trop pauvre, ils ne doivent pas être surpris de ne récolter qu'une petite quantité d'avoine de mauvaise qualité. Les cultivateurs qui sèment leur avoine dans une bonne terre et qui lui donnent les soins nécessaires sont les seuls qui fassent du profit au moyen de cette culture.

On voit quelquefois des cultivateurs récolter 75 ou 80 minots d'avoine à l'arpent, et ce grain pèse alors presque le double de celui que récoltent les gens qui ont été semés dans une terre mal préparée et qui n'ont pas donné à leur champ d'avoine les soins nécessaires. Souvent la culture de l'avoine est celle qui rapporte le plus gros bénéfice.

Pourquoi voit-on si peu de ces belles récoltes ? C'est parce que la plupart des gens se font illusion sur la nature de l'avoine et sur la richesse du sol qu'elle réclame pour donner une récolte abondante de bon grain ; c'est parce qu'on met rarement du fumier sur le champ d'avoine ; c'est parce qu'on ne se préoccupe pas d'avoir comme semence les grains de la meilleure qualité.

Le fait est que pour cultiver l'avoine avec profit il faut préparer la terre avec autant de soin que pour la culture du blé. Il ne suffit pas de labourer superficiellement le printemps ; l'avoine doit être semée sur le labour d'automne, afin de mettre la semence en terre aussitôt que possible le printemps. Souvent même on sème l'avoine dans une terre au fond de laquelle il y a encore un peu de gelée. Il faut absolument que l'avoine soit semée de bonne heure ; car cette plante a besoin de beaucoup de fraîcheur et d'une longue croissance pour se développer parfaitement.

C'est en labourant le champ d'avoine l'automne et en mettant la semence en terre aussitôt que possible le printemps, qu'on récolte une grande quantité de ce grain précieux, même dans les climats qui lui sont peu favorables. Ceux qui ne prennent pas ces précautions sont exposés à n'avoir que peu d'avoine à l'arpent et un grain léger et de peu de valeur.

En étudiant les chiffres qui précèdent concernant la composition physique de l'avoine, on peut se rendre compte de la nature des engrais que cette culture réclame. Le bon fumier d'écurie contient tout ce qui est nécessaire.

S'il lui manque quelque chose, c'est un peu de soda et de chlorure.

Il est très facile d'ajouter au fumier ces deux éléments, puisqu'on les trouve réunis dans un sel ordinaire (chlorure de sodium).

Il suffit donc de mettre sur le champ d'avoine, avec le fumier d'écurie, quelques sacs de gros sel. C'est sans doute à cause de ce besoin de sel que l'avoine qui pousse au bord de la mer est ordinairement plus belle que celle des régions intérieures. En répandant du sel sur le champ on peut cependant rendre la terre des régions intérieures aussi propice à la culture de l'avoine que celle du littoral.

On remarque que l'avoine de l'Ecosse, de l'Irlande, de la Norvège, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick est toujours d'une qualité excellente, ce qui tient sans doute au voisinage de la mer.

Le trèfle contient une grande quantité des éléments qui forment l'avoine, de sorte qu'une récolte de trèfle non coupée et enterrée par la charrue forme une excellente préparation pour la culture du champ d'avoine.

Ce qui occasionne les maladies des arbres fruitiers

Assez souvent on attribue aux insectes les maladies dont les arbres fruitiers sont atteints, tandis qu'on devrait plutôt les attribuer au défaut de plantation des arbres qui, après une année ou deux de leur plantation languissent ; l'écorce alors devient mousseuse et noire. Sous ces circonstances nous avons par ce manque de précautions, établi un refuge permanent aux insectes de toutes sortes qui y pullulent, y opèrent leurs différentes métamorphoses et vivent aux dépens de la sève, des bourgeons, des feuilles, des fleurs comme des fruits de l'arbre qui leur a même servi d'abri pour se soustraire aux oiseaux insectivores. Il faut donc attacher la plus grande attention à la plantation des arbres.

Lorsqu'on plante un arbre on doit, de toute nécessité, disposer la terre pour qu'elle puisse adhérer fortement aux racines, puis la tasser autour du tronc de manière à n'y laisser aucun vide et former une butte de terre d'une hauteur de 12 à 15 pouces, afin que l'eau n'atteigne pas l'écorce de

l'arbre et n'endommage les jeunes racines par un excès d'humidité. C'est pour cela que souvent les racines pourrissent, ou la sève de l'arbre est tellement aqueuse qu'elle circule difficilement dans toutes les parties de l'arbre.

Il y a encore une autre cause qui contribue à la maladie des arbres ; c'est le mauvais placement des racines de l'arbre au moment de sa plantation, et le défoncement insuffisant du sol en rapport à la grosseur des racines de l'arbre que l'on plante. Si le sol n'est pas assez défoncé, l'arbre ne végétera bien que lorsque par ses racines il pourra trouver suffisamment de nourriture ; mais lorsque les racines, après deux ou trois ans de végétation, se trouveront en contact avec un sol glaiseux qui les privera de l'action bienfaisante de l'atmosphère, l'arbre présentera alors des marques de dépérissement ; il en sera de même si le sous-sol est humide : les racines pourriront alors rapidement.

Du moment où l'on s'aperçoit qu'un arbre présente des marques de dépérissement, qu'il est languissant et qu'on a raison d'en attribuer la cause à son défaut d'alimentation par les racines, on doit le déterrer à l'automne pour en enlever les racines endommagées, opérer un défoncement plus profond du sol et y mêler une terre riche en engrais.

Il faudra en même temps enlever à l'arbre quelques branches que l'on juge les moins utiles et en proportion des racines endommagées qu'il a fallu retrancher de l'arbre ; et cela pour que les branches de l'arbre soient en proportion des racines qu'il possède.

Si le sous-sol était trop humide, on pourrait y opérer un drainage au moyen de pierres placées de manière à soustraire les racines à l'action d'une trop grande humidité.

Il faut enlever de l'arbre toutes les branches sèches et les couper pour que l'eau ne puisse pénétrer dans l'intérieur de l'écorce de l'arbre par les fissures. Il faut aussi enlever toutes les branches gourmandes dès leur apparition, de même que celles qui pourraient nuire aux branches portant fruits.

Les syndicats agricoles.

(Suite.)

IV.—Administration du Syndicat.—Article 13. Le Syndicat est administré et dirigé par un Bureau, sous le contrôle d'une chambre, dite Chambre syndicale,

Les fonctions exercées par les membres du Bureau que par celles de la Chambre syndicale, sont absolument gratuites.

Les membres du Bureau et de la Chambre syndicales ne contractent, en raison de leur gestion, aucune obligation personnelle ni solidaire, relativement aux engagements du Syndicat ; ils ne répondent que de l'exécution de leur mandat (art. 32 du Code de Commerce).

Article 14.—Au fur et à mesure de ses développements, le Syndicat, sur la proposition du Bureau et par décision de la Chambre syndicale, sera divisé tout d'abord en sections cantonales et subdivisé ensuite en sections paroissiales.

Article 15.—Chaque fois que, dans une commune ou dans un groupe de communes voisines les unes des autres, le nombre des membres du Syndicat aura atteint le chiffre de trente, la Chambre syndicale, sur la proposition du Bureau, devra pourvoir à l'institution d'une section, dite section paroissiale, et délèguera pour la présider un membre fondateur, ou à son défaut un membre titulaire.

La section ainsi constituée complètera son Bureau à l'élection.

Ce bureau représentera la section auprès de l'administration du Syndicat ; et c'est par son entremise que s'effectueront toutes les communications à établir entre la direction et les syndiqués de la section, tant pour la bonne gestion que des intérêts de ses membres.

I.—LE BUREAU.

Article 16.—Il est l'organe de la Chambre syndicale en tout ce qui touche à l'administration du Syndicat et à la gestion de ses intérêts.

Il a l'initiative de toutes les mesures qui se rattachent à l'objet du Syndicat, telles qu'elles sont énumérées au titre III, art. 10 et 11. Il les étudie, en dirige tous les détails de leur exécution, sous le contrôle de la Chambre syndicale.

Il prépare, chaque année, le budget, et pourvoit, sous sa responsabilité, à l'application des dispositions qu'il contient, tant pour la rentrée des fonds que pour leur emploi.

Il provoque, lorsqu'il y a lieu, l'institution des sections cantonales et paroissiales et pourvoit à leur réorganisation.

Il présente, chaque année, à l'assemblée générale, un rapport sur l'ensemble des opérations du Syndi-

cat et sur la situation active et passive du patri-moine syndical.

Article 17.—Le Bureau se composera de 11 membres, savoir :

Un président ; deux vice-présidents ; un secrétaire général ; un vice-secrétaire-général ; cinq secrétaires d'arrondissement ; un trésorier.

Ils sont nommés par la Chambre syndicale pour trois ans ; ils sont rééligibles.

Nul ne pourra être membre du Bureau s'il n'est Français et n'a la jouissance de ses droits civils.

Article 18.—Le Bureau se réunit sur convocations et préside les séances ; il a voix prépondérante en cas de partage ; il signe, conjointement avec le secrétaire, les procès-verbaux des séances et les lettres d'admission, il concilie, si faire se peut, les membres du Syndicat à raison des différends que ceux-ci lui soumettent, ou il les renvoie aux mêmes fins devant la Chambre syndicale. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par l'un des vice-présidents.

Article 20.—Le secrétaire général tient la correspondance et peut la signer par délégation du président, il rédige les procès verbaux des séances. Au besoin, il est remplacé par l'un des secrétaires.

Il a la surveillance des agents salariés du Bureau, et règle, sous sa responsabilité, l'emploi des fonds alloués par le budget pour la tenue et les frais du Bureau.

Article 21.—Le trésorier est dépositaire des fonds du Syndicat ; il recouvre les cotisations et toutes sommes dues ou acquises à l'Association ; il solde les dépenses sur le visa du Président, il en soumet l'état à la vérification du Bureau ; il dresse, à la fin de chaque année, le compte de l'exercice annuel, et établit la situation financière à ce jour.

Il peut être secondé par un agent-comptable salarié.

II.—LA CHAMBRE SYNDICALE.

Article 22.—La Chambre syndicale se compose des vingt premiers fondateurs, des dix premiers titulaires et des cinq premiers associés qui consentiront à en faire partie, au début de l'institution, en souscrivant les statuts, lorsqu'ils sont déposés ; et ultérieurement, des délégués chargés de la présidence des sections cantonales.

Une fois formée, elle se recrute elle-même en remplaçant chaque membre décédé ou démissionnaire par un nouveau membre appartenant à la même catégorie. Elle est présidée par le Président

du Bureau ; elle a, pour secrétaire, le secrétaire-général du Bureau.

Article 23.— Elle se réunit tous les trois mois à une date déterminée d'avance. Dans l'intervalle, le président, sur l'avis du Bureau, peut la convoquer extraordinairement en cas d'urgence.

Article 24.— Elle se divise en trois commissions entre lesquelles sont réparties les trois branches du Syndicat (agriculture, horticulture, viticulture).

(A suivre.)

Choses et autres

L'industrie de la pomme de terre.—La culture de la pomme de terre subit en France une transformation complète grâce à la persévérance de M. Aimé Girard. Des féculeries achèvent de se monter ; les grands distillateurs de grains, arrêtés dans leurs travaux, se tournent aujourd'hui du côté de la pomme de terre et déjà l'emploi de ce tubercule à l'alimentation du grand bétail préoccupe les éleveurs. On va, pendant la campagne de 1892, continuer les essais sur une étendue de quelques centaines d'acres. La culture intensive de la pomme de terre industrielle et fourragère paraît devoir prendre un développement considérable. C'est que, depuis trois ans les tentatives faites dans cette voie ont conduit à des résultats absolument significatifs. Les collaborateurs de M. Girard, au nombre de 224, en 1891, ont obtenu avec la variété Richter's et Imperator, des rendements à l'acre compris entre 30,000 et 50,000 lbs, et la richesse moyenne des tubercules a été de 20 0/0 de fécule et même exceptionnellement de 25 0/0. La moyenne de rendement en terre fertile a été de 36,300 lbs. En terre pauvre, dont la valeur lucrative ne dépasse pas \$2.70 l'acre, la moyenne de rendement a encore atteint 23,000 lbs avec une richesse de 25 0/0.

Ce sont-là des récoltes dont la valeur en argent ne saurait être estimée à moins de \$118 l'acre pour les terres fertiles ; à moins de \$73 pour les terres pauvres. Il nous paraît donc utile d'attirer l'attention sur le mode de culture préconisé par le savant professeur.

Comment un agriculteur des Etats Unis apprécie la culture du trèfle.—Il y a des cultivateurs qui, plutôt que d'acheter de la graine de trèfle, aimeront mieux s'en dispenser à l'égard de leurs prairies. Si j'avais une prairie à établir, je paierais \$20 par minot de graines de trèfle, à moins que j'eusse sans cela des prairies d'une richesse exceptionnelle. Le meilleur placement que j'aie pu faire, est la dépense de \$13.50 pour 50 lbs de trèfle. Je semai cette quantité de graines sur un espace de huit acres, et la saison suivante j'eus une bonne récolte de fourrage, et de cette même récolte je réalisai \$100 par la vente de dix minots de graines. Plus tard, je payai \$15 pour 90 lbs de graines de trèfle, et comme résultat, à part la récolte comme fourrage, j'obtins 30 minots de graines, que je vendis \$200. Il est difficile d'évaluer ce qu'on pourrait retirer de profit par la semence d'un minot de graines de trèfle, ou les pertes que l'on encourrait en omettant cette semence. C'est donc avec raison que les sociétés d'agriculture font à chacun de leurs membres une obligation de semer de la graine de trèfle.

Les moutons et les pâturages. — On n'attache pas assez d'importance au fait que les moutons aident matériellement à tenir les pâturages exempts de mauvaises herbes, et c'est un avantage pour les cultures qui doivent suivre. Grand nombre de mauvaises herbes préjudiciables aux récoltes sont recherchées par les moutons, dès leur première végétation; c'est pourquoi si les moutons sont pris de bonne heure dans un pâturage infesté de mauvaises herbes, ils contribueront grandement à les faire disparaître.

— Il y a actuellement dans la province de Québec 722 beurrieres et fromageries.

Prévisions de l'araignée quant au beau ou au mauvais temps. — Tout le monde a remarqué le travail ingénieux et délicat de l'araignée; on sait de quelle façon elle procède pour tendre ses filets, mais tout le monde n'a peut-être pas fait cette remarque que lorsqu'il doit y avoir de la pluie ou du vent, l'araignée raccourcit beaucoup les derniers fils auxquels sa toile est suspendue, et qu'elle la laisse dans cet état tant que le temps reste au variable. Si elle allonge ses fils, c'est du beau temps; suivant leur degré d'allongement, il sera facile de juger de la durée de ce beau temps.

Si l'araignée reste inerte, c'est signe de pluie; si au contraire elle se remet à travailler pendant la pluie, c'est que cette pluie ne sera pas de longue durée et qu'elle sera suivie d'un beau temps fixe.

L'araignée fait des changements à sa toile toutes les vingt-quatre heures; si les changements ont lieu le soir, un peu avant le coucher du soleil, la nuit sera belle et claire.

N'est-ce pas le cas ou jamais de donner raison au proverbe: "Araignée du soir, espoir?"

La chaux dans le sol. — Les chimistes estiment que vingt-cinq minots de blé enlèvent au sol neuf livres de chaux; cinquante minots d'avoine, lui enlèvent aussi neuf livres de chaux; trente-huit minots d'orge lui enlèvent quinze livres de chaux. Il y a trente-cinq livres de chaux dans deux tonnes de trèfle; cent quarante livres de chaux dans vingt cinq tonnes de navets; deux cent soixante-et-dix livres de chaux dans neuf tonnes de pommes de terre. Ces proportions indiquent assez que pour les cultures qui doivent suivre on doit chauler les différents champs en proportion, et davantage s'il est possible.

Quantité de cendre à employer par arpent. — La quantité de cendre, lessivée ou non, à employer par arpent peut varier de cinquante à cent cinquante minots. Il n'y a aucun danger de l'employer à une forte dose pour l'enfourer dans le terrain. Cependant si on avait l'intention d'en répandre sur les jeunes plants de navets ou autres plantes, il faudrait les saupoudrer bien légèrement pour ne pas endommager les feuilles encore tendres de ces plantes. Pour pouvoir utiliser avantageusement les cendres sur les champs, il faut avoir grand soin de les faire préalablement sécher, afin de les répandre et les mêler plus uniformément à la terre. Si elles étaient humides ou mouillées, elles resteraient en mottes et le mélange ne pourrait pas être fait également sur tout le terrain.

Durée des fraisiers. — Une plantation de fraisiers peut durer deux ans dans les planches, et trois ans dans les bords durs; mais, dans ce dernier cas, il faut lui donner des engrais tous les ans, à l'automne, et le rechausser en rapportant de la terre, afin de maintenir le cœur de la plante au niveau du sol.

Quand on n'a pas besoin de supprimer les coullants, au fur et à mesure qu'ils paraissent, cela fatigue beaucoup les plantations, en abrège la durée, en diminue considérablement la récolte, parce que la sève est ainsi dépensée en pure perte et que cet effort naturel de reproduction énerve et affaiblit le plant-mère.

Les binages, les sarclages et les soins de toutes sortes peuvent prolonger l'existence du plant et les récoltes.

Plus le sol est riche, frais ou ombragé, plus les plants ont d'espace pour végéter, plus la durée est longue, les produits assurés et de bonne qualité.

Les fraisiers plantés par touffes isolées sont ceux qui donnent le plus de fruits et le plus longtemps.

Transplantation des framboisiers au printemps. — Lorsqu'on veut obtenir une bonne récolte de framboises de bonne qualité, il est nécessaire que les plants ne soient pas trop rapprochés les uns des autres; c'est pourquoi il importe d'enlever les nouveaux pieds qui se forment pour les replanter ailleurs. Cette plantation doit se faire au printemps, et voici comment on procède: Lorsque les drongesons sortis de terre ont une longueur de deux à trois pouces, on les sépare avec une bêche en prenant les mieux formés et ayant le plus de racines; il faut avoir grand soin de n'en pas détacher la terre. Là où on veut les transplanter, on doit faire des trous assez grands pour y mettre les plants sans avoir à enlever la terre attenante aux racines, puis presser avec le pied la terre autour du plant. Cette transplantation ne nuira nullement à la végétation des plants qui produiront des fruits la même année.

Le dernier rapport annuel de la compagnie du Pacifique Canadien fait voir que cette grande ligne de chemin de fer a maintenant un parcours d'embranchement de mille milles; qu'elle a transporté, durant l'année, trois millions de passagers et plus d'un milliard de tonnes de fret. Que le profit net, durant cette même dernière année, a été de \$3,345,000, toutes dépenses et intérêts payés.

La nouvelle de ce succès inouï a fait sensation en Angleterre, et de suite les actions de la compagnie sont montées de trois pour cent.

RECETTES

Moyen de chasser les insectes avec les feuilles de tomates

Un horticulteur ayant voulu protéger le tronc de ses jeunes poiriers en plaçant des feuilles de tomates autour du trou afin de tenir le sol plus humide, s'aperçut que les insectes que d'ordinaire il voyait sur les arbres avaient disparu. Vouloir pousser plus loin son expérience, il fit tremper dans un seau d'eau une certaine quantité de feuilles de tomates, et avec cette infusion, il arrosa les melons, les rosiers et autres plants de son jardin; après avoir arrosé le soir, pendant deux jours consécutifs, il avait réussi à éloigner les insectes qui s'attachaient aux plantes ainsi arrosées. C'est un essai facile à exécuter qui d'ailleurs ne saurait nuire aux plantes.

Moyen de conserver les jambons en été

Prenez un baril vide de farine ou autre baril bien sec; mettez dans le fond une conchue de gros sel et placez un jambon; convrez-le ensuite avec du sel, puis mettez un autre jambon, et ainsi de suite jusqu'à ce que le baril soit rempli. Tenez ce baril dans un endroit bien sec, et votre jambon se conservera toute l'été pourvu qu'il soit placé en bonne condition dans le baril.

NOTIONS D'AGRICULTURE

PAR
J.-E. POULIOT

A vendre à ce bureau. — Prix 50 cents en librairie, 60 cents par la malle.

N. B.—On le trouve chez les libraires de Québec. 19 mai, 1892, l'an.

MAISON A VENDRE

 Une bonne grande maison avec étable couverte en tôle, située dans le faubourg de Ste-Anne de la Pocatière, à un arpent et demi de l'église, du collège et du couvent.

Pour les conditions s'adresser à
EUGENE GARON.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1891—Arrangement pour la saison d'hiver—1892

Le et après lundi, le 19 octobre 1891 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste-Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis (accommodation).....	24.32
Pour Lévis (Express).....	9.26
Pour Lévis (accommodation).....	9.45
Pour la Rivière-du-Loup [accommodation] ..	11.11
Pour St-Jean et Halifax (Express).....	16.40
Pour la Rivière-du-Loup (Accommodation).....	22.33

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef
Bureau du chemin de fer.
Moncton, N. Bk., 15 octobre 1891.

A vendre
au

Bureau de la "GAZETTE DES CAMPAGNES"

Quatre collections complètes de la *Gazette des Campagnes*.—Prix, \$45 chaque.

Volumes de la "Gazette des Campagnes".—Ceux qui sont abonnés à la *Gazette des Campagnes* depuis quelques années seulement, pourraient obtenir les volumes antérieurs à leur abonnement, moins le premier volume. Une réduction sera faite pour l'achat de plusieurs volumes à la fois.

Essai sur le luxe et la vanité des parures.—Par M. le Grand-Vicaire Mailloux.—Prix, 20 cts.

Promenade autour de l'Isle-aux-Coudres.—Par M. le Grand-Vicaire Mailloux.—15 cts.

Traité sur la tonne générale d'une ferme.—5 cts.

Petit traité d'apiculture.—sur un apiculteur canadien.—5 cts

Petit traité sur la culture du tabac.—10 cts.

Instructions populaires sur les soins à donner aux animaux malades.—15 cts.

Traité sur l'élevage des moutons.—15 cts.

Papiers et lettres sur l'agriculture.—Recommandés à l'attention des cultivateurs.—5 cts.

L'élevage du cheval et manière de le dompter.—15 cts.

Le parfait maréchal expert moderne.—extrait des meilleurs auteurs.—25 cts.

FEUILLETONS A VENDRE
AU

Bureau de la "GAZETTE DES CAMPAGNES"

Les secrets de la Maison Blanche.....	15 cts.
La fille du Marquis.....	20 "
Lucie de Polynieux.....	15 "
Les empoisonneurs.....	15 "
L'exilée.....	15 "
Le supplicié vivant.....	15 "
La charrie et le comptoir.....	15 "
Les compagnons de minuit.....	20 "
Les volontaires américains.....	15 "
Les forestiers de Michigan.....	15 "
Le lion blanc.....	15 "
Les Robinson de Paris.....	15 "
Les jours sanglants.....	15 "
Le petit chien noir et autres légendes.....	15 "

VADE-MECUM DE L'ENSELEUR

Résumé des différentes méthodes de conservation des fourrages verts d'après les dernières expériences et enquêtes française-anglaise-américaine.

Prix : \$1

Par Gaston Jacquier

Membre de la Société des Agriculteurs de France et de l'Association française pour l'avancement des sciences, Secrétaire de la Société d'agriculture de Grenoble.

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

SAVE BEE-KEEPER!
YOU!

Send for a free sample copy of ROOTH'S hand-drawn Illustrated Semi-Monthly (68-page) GLEANINGS IN BEE-CULTURE, (\$1.00 a year) and his 24-page Illustrated Catalog of BEE-KEEPERS' SUPPLIES. A RE-ORDER FORM will be enclosed with the sample copy. Prices in full in the book. Write for them this paper. Address A. I. ROOT, Medina, O.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA

GAZETTE DES CAMPAGNES

Le prix d'abonnement est de une piastre par an. L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, et on ne s'abonne pas moins, que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné, par écrit, au Bureau du sousigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé à
HECTOR A. PROULX, Gérant.